

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE KEFFENACH

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 9 décembre 2021 à 19h00

Présents : MMES FREY A., LEICHT, SPIELMANN,
MM. SCHNEIDER, ACKER, FRANK, FOLTZENLOGEL, FAUST,
FREY S.

Excusés : Mr RUFFY Adrien (donne procuration à FREY Anne)
Mr ZEIDLER Yves (donne procuration à FOLTZENLOGEL David)

Non excusés : Néant

Présidente de séance : Mme FREY Anne, Maire.

Secrétaire de séance : En l'absence du secrétaire de mairie, Mr FRANK Jean-Louis se porte volontaire pour être secrétaire de séance - Adopté à l'**unanimité**.

Le jeudi 9 décembre 2021, à 19h00, dans la salle de l'annexe de la mairie de KEFFENACH, le conseil municipal s'est réuni pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 21 octobre 2021.
2. Aire de jeux.
3. Délibération pour autorisation de contracter le prêt de la Caisse d'Epargne.
4. Délibération fixant les tarifs 2022 pour la location de l'annexe de la mairie.
5. Divers.

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 21 OCTOBRE 2021 :

Le compte-rendu est adopté à **9 voix pour, et 2 abstentions.**

2 – AIRE DE JEUX :

Lors de sa dernière séance, le conseil municipal avait sélectionné les différents jeux et agrès qui seraient installés sur l'aire de jeux. Le devis de l'entreprise SATD a, en conséquence, été mis à jour.

Après étude, le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer le devis de l'entreprise SATD.

3 – DELIBERATION POUR AUTORISATION DE CONTRACTER LE PRET DE LA CAISSE D'EPARGNE :

Madame le Maire expose :

La commune a reçu le dossier de prêt de la Caisse d'Epargne, pour financer les 150 000 € d'investissements décidés lors du dernier conseil municipal.

Madame le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser par délibération à signer le contrat de prêt.

Le conseil municipal autorise Mme le Maire, **à l'unanimité**, à signer le contrat de prêt n°213990G auprès de la Caisse d'Epargne.

4 – DELIBERATION FIXANT LES TARIFS 2022 POUR LA LOCATION DE L'ANNEXE DE LA MAIRIE :

Après discussion et vu l'augmentation du coût de la vie, les membres du conseil municipal proposent d'augmenter le coût de la location de l'Annexe de la mairie. Il est proposé la somme de 80 € / Week-end.

Adopté à l'unanimité.

5 – DIVERS :

Mme le Maire expose :

- a) Pour faire face à l'achat du congélateur et au remplacement de 4 extincteurs CO2 réformés, il a fallu abonder la section d'investissement par 2 virements de crédits à partir de l'article 020 (dépenses imprévues) :

VC 1 - Virement de crédit pour paiement d'un congélateur - 29/11/2021

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Mon-tant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
020 (020) : Dépenses imprévues	-44,06		
2188 (21) : Autres immobilisations corporelles	44,06		

VC 2 – Virement de crédit pour paiement remplacement 4 extincteurs CO2 - 07/12/2021

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Mon-tant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Mon-tant</i>
020 (020) : Dépense imprévues	-600,00		
21568 (21) : Autre mat et outil d'incendie et de défense civile	600,00		

- b) Afin de veiller à respecter les dispositions du CGCT, art.L5211-40-2, le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable des Communes du Canton de Soultz-sous-Forêts (SIAEP) est tenu de communiquer aux conseillers municipaux des communes membres qui ne sont pas membres de l'organe délibérant, l'information de la tenue d'une séance du comité directeur.

La prochaine séance du Comité Directeur est prévue le lundi 13 décembre 2021.

- c) Afin de remercier Mme ZEIDLER pour son aide spontanée pour le remplacement d'accompagnement du bus scolaire, Mme le Maire propose d'acheter un arrangement de Noël.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

- d) Mme le Maire va s'informer auprès de la Communauté de Communes pour voir s'il y a d'autres villages qui rencontrent des problèmes de connexion internet (fibre). La rue du Moulin est particulièrement concernée.
- e) Le conseil municipal décide de se retrouver début janvier 2022 pour mettre le flash communal en page.
- f) Mme le Maire et Mr FRANK étaient à la réunion du Syndicat de la Piscine des 7 Fontaines. La pompe à chaleur sera remplacée début d'année 2022. La séance de natation est réévaluée à 250,00€.
- g) Le chalet pour la fête de Noël du week-end est à chercher le 10 décembre. Rendez-vous le 11 décembre à 13h30 pour monter le chalet. Rendez-vous le même jour à 14h30 pour ceux qui souhaitent accompagner le conseil municipal des jeunes en chanson dans le village. A cette occasion, le CMJ remettra les « Bredele » de Noël qu'ils ont confectionnés. Il est décidé d'allouer les dons du 12 décembre à l'Association « LN de Cœur ». Rendez-vous est fixé le 12 décembre à 13h00 pour la préparation.

Séance levée à 19H50.

Fait à Keffenach, le 13 décembre 2021

Le Maire,
Anne FREY

